



Rehaussement ligne HTA par Erdf

Par **didipolka**, le **02/11/2010** à **18:43**

Je suis lotisseur amateur ,j'ai réalisé un petit lotissement (6lots)
Une ligne moyenne tension traverse le lotissement surplombant 2lots
Sur 1 des 2lots la hauteur du toit de la maison en construction implique le rehaussement de la ligne (obligation Erdf normes de sécurité) . Au départ (lors de la dépose du permis de lotir) Erdf nous avait dit qu'ils rehausseraient les poteaux qui sont en amont et en aval du lotissement sur le domaine public .
Aujourd'hui changement de cap , Erdf veut nous imposer l'adjonction d'un poteau intermédiaire (supplémentaire) au centre du lotissement sur un terrain privé . Les propriétaires des terrains aini que le maire du village sont opposés a cette solution
Devant ce refus , Erdf propose de revenir a la solution d'origine tout a fait réalisable (rehaussement des 2 poteaux) mais nous le facture (5000 euros). Nous refusons de payer cette somme pour une réalisation qui incombe par la loi a Erdf .
Erdf argumente que la solution poteau supplémentaire est moins couteuse pour eux .
Ma question : Quel organisme dois-je saisir pour imposer a Erdf la solution d'origine gratuite .
Merci pour votre réponse

Par **madimax77**, le **24/06/2012** à **20:05**

Bonjour,
Je suis dans le même cas que vous.
comment avez vous géré le différent que vous aviez avec ERDF ?
Merci d'avance pour votre réponse.
Cordialement.